



Département des Pyrénées Atlantiques

VILLE D'OLORON STE-MARIE

DECISION DU MAIRE

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

2024 / 73

SERVICE EMETTEUR : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**OBJET : REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES A L'EVS NOTRE DAME**

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122.22 et L.2122-23,**VU** la délibération n° 7 du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L.2122.22 susvisé, et ce pour la durée du mandat,**VU** la procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique,**CONSIDERANT** le cadre du Plan d'économies d'énergie et du Plan sobriété,**CONSIDERANT** la délibération n°23 du conseil municipal du 23 juin 2023, lui donnant délégation pour la signature des marchés subséquents.**CONSIDERANT** la mise en concurrence de plusieurs entreprises (démarche MAPA < 40 000 € HT) envoyée le 23/04/2024 et la remise des offres le 22/05/2024 à 12h.**ARTICLE 1 : DECIDE** que le marché de travaux pour le remplacement de menuiseries extérieures à l'EVS Notre Dame ; est attribué à l'entreprise SPSR – CLAUDE LAHARGUE sis Boulevard Aragon 64400 OLORON SAINTE-MARIE, pour un montant de 39 135.13 € HT.**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.**ARTICLE 3 :** La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet au titre du contrôle de légalité.**ARTICLE 4 : DIT** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.**ARTICLE 5 :** Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- L'entreprise SPSR – CLAUDE LAHARGUE
- Service Techniques
- Service Finances

Fait à Oloron Ste-Marie, le 12 décembre 2024

PUBLIÉ LE : 13.12.2024



LE MAIRE,

Bernard UTHURRY